



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fédération nationale des sourds de France

Question écrite n° 12383

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés financières rencontrées par la Fédération des sourds de France, pour laquelle la subvention versée par l'Etat diminue d'année en année : de 170 000 francs en 1992 elle a été ramenée à 90 000 francs en 1997. Créée il y a cent ans, cette fédération regroupe actuellement soixante associations et s'occupe des intérêts des personnes sourdes et de leurs droits dans notre société. Ayant à faire face à des frais importants pour faire participer ses adhérents à la vie sociale, elle est très inquiète pour son avenir. Il lui demande quelles mesures peuvent être prises pour permettre aux personnes sourdes de continuer à bénéficier des services de cette fédération.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12383

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 1998, page 1739